

DECRET N° 93-276 du 29 Novembre 1993

Chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO,
Ministre de l'Industrie, des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim
de Monsieur Robert TAGNON, Ministre du
Plan et de la Restructuration Economique
pour compter du 08 Novembre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 93-272 du 5 Novembre 1993 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du Lundi 08 Novembre 1993.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 08 Novembre 1993, Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique pendant l'absence de Monsieur Robert TAGNON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 29 Novembre 1993

Pour le Président de la République
absent, le Ministre d'Etat Chargé de la
Défense Nationale assurant l'intérim



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 MPRE-MIPME 4 AUTRES MINISTRES 19 DÉPARTEMENTS 6 JORB 1.-